



RECU EN PREFECTURE

Le 02 mars 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210218-D00635010-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 février 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 février 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 09 incluse), M. Thierry PETAMENT (jusqu'à la question n° 07 incluse), M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Étaient présents en visio-conférence : Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO

Secrétaire : Mme Claude VARET

Étaient absents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie ETEVENARD, M. Pierre-Charles HENRY

Procurations de vote : Mme Frédérique BAEHR à M. Abdel GHEZALI, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Nathalie BOUVET à Mme Agnès MARTIN, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Anthony POULIN, Mme Claudine CAULET à M. Damien HUGUET, Mme Julie CHETTOUH à M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN, M. Laurent CROIZIER à Mme Karima ROCHDI, M. Cyril DEVESA à M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD à Mme Valérie HALLER, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT, Mme Marie LAMBERT à Mme Claude VARET, Mme Myriam LEMERCIER à Mme Claude VARET, M. Christophe LIME à Mme Aline CHASSAGNE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Christine WERTHE, Mme Carine MICHEL à Mme Marie ZEHAF, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. François BOUSSO, M. Maxime PIGNARD à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 09 incluse) puis à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 10), Mme Laurence MULOT à Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 10), M. Thierry PETAMENT à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 08), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, Mme Françoise PRESSE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à M. Nicolas BODIN, M. Nathan SOURISSEAU à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. André TERZO à Mme Sadia GHARET

OBJET : 33 - Bâtiments Municipaux - Programme de mise en accessibilité - Demande de subventions

Délibération n° 2021/006350

**Bâtiments Municipaux
Programme de mise en accessibilité
Demande de subventions**

Rapporteur : Mme Annaïck CHAUVET, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 2	02/02/2021	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer un programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux pour l'année 2021 pour un montant de 1 948 080 €, se décomposant en un programme principal de 1 766 080 € et un programme complémentaire de 182 000 €.

Il convient également de solliciter des subventions auprès de divers partenaires, comme par exemple l'Etat.

I - Contexte

Le Conseil Municipal a adopté par délibération du 17 septembre 2015 la mise en place de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) pour la Ville de Besançon. L'objectif est de rendre les bâtiments concernés accessibles à tous types de handicap.

Dans ce cadre, une programmation de travaux de mise en accessibilité a été établie, répartissant les travaux sur 3 périodes :

- période 1 : années 2016 à 2018,
- période 2 : années 2019 à 2021,
- période 3 : années 2022 à 2024.

A titre d'information et pour mémoire, les articles L.111-7-8 et R.111-19-42 à 44 du code de la construction et de l'habitation octroient la possibilité de demander une prolongation de cet agenda pour une durée supplémentaire de douze mois, non renouvelable, pour difficultés techniques et/ou financières.

En outre, en vertu des mêmes articles, une prolongation d'une durée supplémentaire de 36 mois pourra être sollicitée pour cas de force majeure, étant ici précisé que cette notion ne pourra concerner que des événements « imprévisibles, irrésistibles et extérieurs ».

Dans tous les cas, la demande devra être déposée au plus tard trois mois avant l'expiration du délai imparti pour achever l'exécution de l'Ad'AP.

A ce stade, il n'est pas envisagé de recourir à ces dispositions.

Concernant l'année 2021, un programme de mise en accessibilité d'un montant de 1 948 080 € doit être engagé, se décomposant en un programme principal de 1 766 080 € et un programme complémentaire de 182 000 €.

Plus précisément, 226 400 € ont été fléchés au sein de la Citadelle pour l'année 2021 et une permutation d'opérations pourrait s'avérer opportune. Toute demande de subventions auprès de partenaires devant être opérée préalablement au commencement des travaux, il convient d'inscrire dès à présent en programme complémentaire d'autres opérations concernant la mise en accessibilité de la Citadelle qui pourraient se substituer aux actions prévues initialement.

I. Programme de mise en accessibilité 2021

Ecole élémentaire Arènes et restaurant scolaire	352 200 €
Création d'une dépose-minute, reprise d'éléments de la cour, création d'un palier de repos pour le réfectoire, remplacement de poignées de porte et suppression de tapis encastrés, création d'un ascenseur et d'espaces d'attente sécurisé (ou solution équivalente), mise en conformité de l'escalier principal, mise en conformité de la sonnette d'entrée, mise en conformité des sanitaires, amélioration de la signalétique, déplacement des commandes d'éclairage, ajout de détecteurs de présence et amélioration de l'éclairage, ajout de flashes lumineux et abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie.	
Centre loisirs maternelle « Le petit Prince »	12 000 €
Remplacement des portes, contrastes et vitrophanie, mise en conformité des sanitaires, amélioration de l'éclairage, abaissement des alarmes et installation de flashes lumineux.	
Citadelle - Musée de la Résistance et de la Déportation	176 400 €
L'ensemble des travaux listés ci-après est intégré dans le projet de rénovation globale du musée. Bande de guidage, amélioration de l'éclairage et de la signalétique, création d'un ascenseur et d'un élévateur PMR, mise en conformité des escaliers, mise en conformité des sanitaires, adaptation du système de sécurité incendie (flashes lumineux).	
Citadelle - Front Saint-Etienne : terrasses de Vauban et salle du relais des Cadets	5 000 €
Mise en conformité des escaliers, amélioration de la signalétique et de l'éclairage, adaptation du système de sécurité incendie.	
Citadelle - Front Royal : boutique	2 000 €
Modification de la banque d'accueil, installation d'une boucle à induction magnétique (BIM), amélioration de l'éclairage et de la signalétique, adaptation du système de sécurité incendie.	
Citadelle - Communication 110	1 000 €
Amélioration de l'éclairage et de la signalétique.	
Citadelle - Noctarium	5 000 €
Reprise du platelage bois extérieur, mise en conformité des escaliers, éclairage spécifique (activité se déroulant dans le noir).	
Citadelle - Cheminements	37 000 €
Complexe sportif Michel Vautrot - bâtiment 01 (incluant la salle polyvalente)	119 000 €
Mise en place d'une borne Navigueo, aménagement de 4 places PMR, création d'une rampe extérieure pour l'accès à l'ascenseur, reprofilage des seuils, remplacement des grilles caillebotis et des poignées de porte, circulation intérieure, mise en conformité des escaliers, modification du mobilier bar, mise en conformité des sanitaires, amélioration de la signalétique et de l'éclairage, création de zones refuge.	
Apiculteurs - bâtiment au 90 chemin des Montarmots	21 000 €
Création d'une place PMR au sein du parc de stationnement existant, reprise des enrobés, peinture et bande de guidage, suppression des ressauts, mise en conformité des escaliers, création de WC PMR, amélioration de la signalétique et de l'éclairage extérieur.	

Ecole élémentaire Paul Bert	191 700 €
L'ensemble des travaux listés ci-après est intégré dans un programme de réhabilitation lourde dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier des écoles	
Création d'une dépose-minute devant l'entrée principale, création de rampes devant les accès principaux des deux préaux, bande de guidage, remplacement des portes d'entrée, vitrophanie, création d'un ascenseur, mise en conformité des escaliers, mise en conformité des sanitaires, amélioration de la signalétique et de l'éclairage, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie, création d'un ascenseur, installation de flashes lumineux et création de zones refuges.	
Ecole primaire des Sapins et restaurant scolaire	156 250 €
Création d'une dépose-minute, reprofilage de la cour, bande de guidage, suppression des grilles, remplacement des portes d'entrée et des tapis brosse, mise en conformité des escaliers, création d'un WC PMR, déplacement des commandes d'éclairage et amélioration, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie, installation de flashes lumineux et création de zones refuge.	
Ecole maternelle Artois	18 700 €
Reprofilage des pentes, bande de guidage, mise aux normes du portail, remplacement de la porte d'entrée, traitement des contrastes, amélioration de la signalétique et de l'éclairage, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie et des extincteurs.	
Ecole maternelle de la Butte	53 200 €
Création d'une dépose-minute, reprise de l'enrobé pour accès au restaurant scolaire, bande de guidage, remplacement des grilles et des portes d'entrée, mise en conformité des escaliers extérieurs, amélioration de la signalétique et de l'éclairage, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie et ajout de flashes lumineux.	
Ecole maternelle Albert Camus	27 300 €
Création d'une dépose-minute, installation d'une borne Navigueo et bande de guidage, suppression des ressauts, remplacement des portes, mise en conformité de l'escalier extérieur, amélioration de l'éclairage, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie et des extincteurs.	
Centre social des Epoisses	35 350 €
Création de deux dépose-minute, installation d'une borne Navigueo, mise en conformité des escaliers, amélioration de la signalétique et de l'éclairage, déplacement des commandes d'éclairage, installation de flashes lumineux, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie et création d'une zone refuge.	
Gymnase Brossolette	0 €
Non traité car voué à la déconstruction à moyen terme.	
Etrier bisontin	10 100 €
Création d'une place PMR au sein du parc de stationnement existant, installation d'une borne Navigueo, installation de chasses-roues sur la rampe existante, installation d'une sonnette, mise en conformité de l'escalier d'accès au club-house, modification de la banque d'accueil, modification du sanitaire, amélioration de la signalétique.	
Gymnase Fontaine Ecu	18 800 €
Matérialisation d'une place de stationnement PMR, bande de guidage, suppression de ressauts et remplacement des grilles, remplacement du tapis brosse, mises en conformité des douches et des sanitaires des vestiaires, amélioration de la signalétique et de l'éclairage, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie et des extincteurs.	
Gymnase Denfert Rochereau	32 700 €
Installation d'une borne Navigueo, suppression de ressauts et motorisation de la porte d'entrée existante, mise en conformité des escaliers, création de sanitaires en extension, amélioration de la signalétique et de l'éclairage, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie et des extincteurs.	
Gymnase Diderot	33 030 €
Les travaux seront intégrés dans le cadre du projet de complexe sportif en lien avec le NPNRU.	

Mise en conformité des escaliers, mise en conformité des gradins, création de sanitaires PMR, amélioration de la signalétique et de l'éclairage, ajout de flashes lumineux et abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie.

Gymnase Saint-Claude **52 400 €**

Création de deux places PMR entrée Nord-Est, remplacement des portes, suppression des tapis brosse, mise en conformité des escaliers, réaménagement des vestiaires-douches, mise en conformité des sanitaires, amélioration de la signalétique et de l'éclairage, ajout de flashes lumineux, ajout de déclencheurs manuels d'alarme incendie vers chaque sortie.

Ecole élémentaire Rivotte **230 800 €**

Reprise de l'enrobé de la cour, bande de guidage, reprise du perron, remplacement des portes, création d'un ascenseur, mise en conformité de l'escalier, création de sanitaires à chaque niveau, amélioration de la signalétique et de l'éclairage, ajout de flashes lumineux, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie, création de zones refuge.

Stade Léo Lagrange **175 150 €**

Amélioration de la qualité des circulations d'accès aux tribunes, création d'un élévateur pour accéder à la buvette de la tribune d'honneur, mise en conformité des escaliers et des tribunes, mise en conformité des tablettes bar/ buvettes, mise en conformité des sanitaires, création d'une zone refuge.

Total programme principal **1 766 080 €**

Programme complémentaire :

Citadelle - bâtiment Arsenal : aquarium, insectarium **120 000 €**

Reprise du platelage bois extérieur, création d'un ascenseur et espace d'attente sécurisé, mise en conformité des escaliers, traitement des marches isolées, amélioration de l'éclairage et de la signalétique, adaptation du système de sécurité incendie.

Citadelle - Front royal : Fonderie **25 000 €**

Mise en conformité des escaliers extérieurs, contrastes visuels, amélioration de l'éclairage et de la signalétique, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie.

Citadelle - Front royal : musée comtois, galerie et salle d'exposition **25 000 €**

Mise en conformité des escaliers extérieurs, reprise de la banque d'accueil et installation d'une boucle à induction magnétique, mise en conformité des sanitaires, contrastes visuels, amélioration de l'éclairage et de la signalétique, adaptation du système de sécurité incendie.

Citadelle - bâtiment Intendance : restaurant **5 000 €**

Remplacement de la porte d'entrée, mise en conformité des escaliers, mise en conformité des sanitaires, amélioration de l'éclairage et de la signalétique, adaptation du système de sécurité incendie.

Citadelle - bâtiment Front de Secours : snack **2 000 €**

Mise en conformité des sanitaires, amélioration de l'éclairage et de la signalétique, adaptation du système de sécurité incendie.

Citadelle - Hangar aux manœuvres **5 000 €**

Amélioration de l'éclairage et de la signalétique, contraste des portes et adaptation du système de sécurité incendie.

Total programme complémentaire **182 000 €**

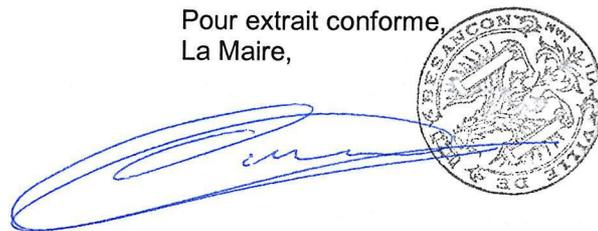
TOTAL GENERAL **1 948 080 €**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- approuve le programme de mise en accessibilité ci-avant proposé,

- sollicite des subventions auprès de l'Etat et de tout partenaire susceptible de participer aux opérations de programme de travaux d'accessibilité, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

Pour extrait conforme,
La Maire,

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official seal. The seal features a central figure and the text "MUNICIPALITE DE SANCOS" around the perimeter.

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0